

BEAUHARNOIS RENOUVELLE SON ENGAGEMENT ENVERS LES JEUNES

Beauharnois, le 23 juin 2025 – Beauharnois est fière d’annoncer la signature du protocole d’entente 2025-2026 avec Jeunesse Beauharnois, également connue sous le nom de la Maison des Jeunes. Cette entente réaffirme l’engagement constant de la municipalité envers le bien-être, l’accompagnement et le développement des adolescents âgés de 12 à 17 ans.

Par cette entente d’une durée de deux ans, la Ville s’engage à soutenir financièrement l’organisme à hauteur de 35 000 \$ par année, en plus de lui fournir un local fonctionnel situé au 21, rue Saint-Joseph (tout près du parc des Générations). En retour, Jeunesse Beauharnois poursuivra sa mission en offrant un lieu sécuritaire, dynamique et inclusif, ainsi qu’une programmation adaptée aux besoins des jeunes de la communauté.

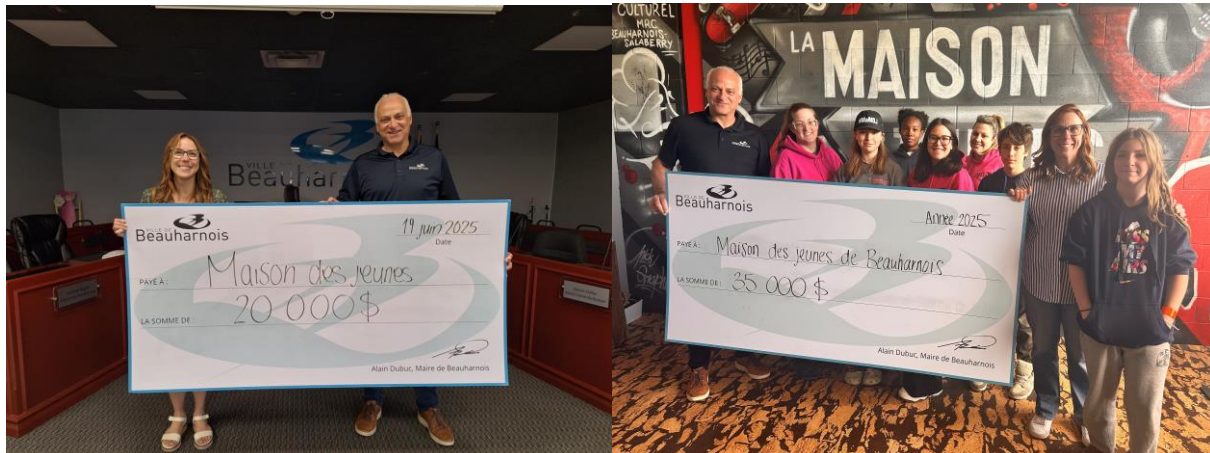
« La jeunesse est le cœur de notre avenir. En soutenant activement Jeunesse Beauharnois, nous contribuons à offrir aux adolescents un espace d’écoute, de soutien et d’expression qui les aide à grandir en toute confiance. Le travail effectué par ces animateurs est essentiel, voir primordial pour l’avenir de nos jeunes. », souligne M. Alain Dubuc, maire de Beauharnois.

Le protocole encadre également la tenue d’activités structurées, l’implication d’animateurs qualifiés et la collaboration avec d’autres acteurs jeunesse du territoire. Il s’agit d’un partenariat essentiel qui reflète la volonté de la Ville d’accompagner ses jeunes citoyens dans leur épanouissement personnel, social et communautaire ; tous des éléments qui rejoignent l’axe 4 de la planification stratégique de la Ville, qui vise une communauté qui cultive la fierté, l’engagement et l’inclusion en améliorant l’accès aux services pour les citoyens et en encourageant l’accessibilité et l’inclusion.



UN ADDENDA AU PROTOCOLE POUR ENCORE PLUS DE SERVICES

C’est lors de la séance ordinaire de juin que le conseil municipal et le conseil d’administration de la Maison des jeunes ont convenu d’un addenda au protocole d’entente existant pour l’année 2025, en confiant à la Maison des jeunes le mandat d’animer les parcs et espaces de vie extérieurs pendant l’été à travers son programme Intersection.



Ce projet, faisant suite à la non-reconduction du programme de prévention de la criminalité du ministère de la Sécurité publique, permettra notamment l'embauche de deux animateurs supplémentaires pour offrir une présence significative et bienveillante auprès des jeunes en dehors des heures scolaires. Une contribution financière de 20 000 \$ est prévue pour soutenir cette bonification, et une reddition de comptes sera remise à la Ville à l'automne.

Longue vie à la Maison des jeunes!

----- 30 -----

Source :

Service des communications et technologies de l'information

Ville de Beauharnois

450 429-3546, poste 228

communications@ville.beauharnois.qc.ca